

SAMEDI 19 OCTOBRE

Matinée du 19 octobre :

L'EMERGENCE D'UN PRINCIPE DE REDISTRIBUTION
DU CONTENTIEUX EUROPEEN DES DROITS DE
L'HOMME

*Sous la présidence de **Jean-Paul COSTA**, Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme*

9h 00 **Le recadrage de l'office du juge européen**

Frédéric SUDRE, Professeur à l'Université Montpellier I,

9h 30 **La procéduralisation des droits**

Edouard DUBOUT, Professeur à l'Université Paris-Est.

10h 00 **Pause**

10h 30 **Table ronde : Le principe de subsidiarité, quel avenir ?**

*Animée par **Laurence BURGORGUE-LARSEN**, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris I.*

*Avec la participation de **Jean-Paul COSTA**, Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, **Paul MAHONEY**, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Maître **Bertrand FAVREAU**, Président de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens, **Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA**, Professeur à l'Université Toulouse I, **Claire VIAL**, Professeur à l'Université Montpellier I.*

11h 45 **Débat avec la salle**

12h 00 **Conclusions générales**

Françoise TULKENS, Ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme.

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I
Faculté de Droit



Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme
(IDEDH EA 3976)

COLLOQUE

Montpellier, vendredi 18 et samedi 19 octobre 2013
Faculté de Droit, Amphi D

Le principe de subsidiarité au sens du droit de la
Convention européenne des droits de l'homme



VENDREDI 18 OCTOBRE

Matinée du 18 octobre :

9h 00 **Accueil des Participants**

9h15 **Ouverture du colloque : Monsieur Philippe AUGE, Président de l'Université Montpellier I ; Madame Marie-Elisabeth ANDRE, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques.**

L’AFFIRMATION D’UN PRINCIPE DE REPARTITION DES COMPETENCES

Sous la Présidence de Frédéric SUDRE, Directeur de l'IDEDH

9h30 **Rapport introductif : le principe de subsidiarité dans tous ses états**
David SZYMCZAK, Professeur à l'IEP de Bordeaux.

10h10 **La priorité substantielle du droit interne**

Régis De GOUTTES, Premier avocat général honoraire à la Cour de cassation.

10h40 **Pause**

11h **La complémentarité procédurale de la garantie conventionnelle**
Sébastien TOUZE, Professeur à l'Université Robert Schumann Strasbourg III.

11h30 **L'expression jurisprudentielle de la marge nationale d'appréciation**
Caroline PICHERAL, Professeur à l'Université Montpellier I.

12h00 **Débats avec la salle**

12h 30 **Fin de la demi-journée - Déjeuner**

Après-midi du 18 octobre :

LE DEBORDEMENT D’UN PRINCIPE DE PRESERVATION DES DIVERSITES NATIONALES

Sous la présidence de Paul MAHONEY, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

14h **Le jeu de l'interprétation consensuelle**
Gérard GONZALEZ, Professeur à l'Université Montpellier I.

14h 30 **L'obligation de moyens dans l'exécution des arrêts**
Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD, Directrice de recherche au CNRS (SAGE, Université de Strasbourg).

15h00 **Pause**

15h 30 **La promotion d'un droit commun**
Jean-Pierre MARGUENAUD, Professeur à l'Université de Limoges.

Illustrations :

16h **Un droit commun de la famille**
Adeline GOUTTENOIRE, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

16h30 **Un droit commun processuel**
Laure MILANO, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse.

17h **Débat avec la salle**

18h **Fin de la journée**